



Assemblée générale

CPSD/413

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York
 Quatrième Commission
 19^e séance – matin

QUATRIÈME COMMISSION: DE NOMBREUSES DÉLÉGATIONS APPELLENT LES ÉTATS MEMBRES À RENFORCER LEUR SOUTIEN FINANCIER ET POLITIQUE À L'UNRWA

La Commissaire générale de l'Office de secours pour les réfugiés de Palestine s'inquiète que la crise financière n'entraîne une diminution dramatique des contributions

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a entamé l'examen de la question relative à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) avec l'audition de la Commissaire générale, Mme Karen Koning AbuZayd, qui a exposé aux délégations les difficultés budgétaires auxquelles fait face l'UNRWA qui, de plus en plus, a du mal à recevoir le financement nécessaire à la conduite de ses opérations d'assistance aux réfugiés palestiniens disséminés dans le Moyen-Orient.

Mme AbuZayd a précisé que l'UNRWA prenait aujourd'hui en charge 4,6 millions de personnes, soit 30% de plus qu'il y a 10 ans. Or, a-t-elle fait observer, la hausse des contributions versées à l'Office est largement inférieure à la progression des besoins, dont les coûts sont eux-mêmes aggravés par la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. La Commissaire générale a indiqué qu'elle craignait, en outre, qu'à cause de la crise financière actuelle qui affecte des pays traditionnellement donateurs, ceux-ci ne réduisent le montant de leurs contributions à l'UNRWA. Mme Jonas Jølle, Rapporteur du Groupe de travail sur le financement de l'UNRWA, a encouragé l'Office à élargir la base de ses donateurs. Son appel a été repris en particulier par les délégations de la République arabe syrienne, de la Jordanie et de la Turquie. Cette dernière, qui préside le Groupe de travail sur le financement de l'UNRWA, a attiré l'attention sur le fait que les lacunes financières dont souffre l'Office avaient des retombées néfastes sur ses prestations et services rendus aux populations de réfugiés en matières de santé et d'éducation. Le représentant de la Turquie s'est félicité, par ailleurs, de l'accalmie qui prévaut dans la région et des pourparlers de paix en cours, qui permettent que l'on soit « relativement optimiste », comparée à « l'atmosphère moins favorable » qui prévalait il y a un an, lors du dernier débat tenu sur ce sujet à la Commission.

L'Observatrice permanente de la Palestine auprès des Nations Unies a dénoncé les limitations imposées par Israël aux activités de l'UNRWA en qualifiant notamment de « totalement inacceptable » l'imposition de taxes de transit sur les biens fournis aux réfugiés palestiniens par l'Office. La plupart des intervenants ont exigé la levée du blocus israélien de la bande de Gaza en dénonçant la situation humanitaire dramatique du territoire où la moitié de la population est désormais sans emploi. Concernant la situation en Cisjordanie, la délégation du Liban a déploré, au nom du Groupe des États arabes, la construction du mur de séparation « qui constitue un affront au droit international » et empêche les habitants de mener une vie normale. Plusieurs délégations, dont celle de Cuba, qui parlait au nom du Mouvement des pays non alignés, ont dénoncé les violations du droit international par Israël.

Outre les pays cités, se sont aussi exprimées les délégations suivantes: Soudan, Émirats arabes unis, Qatar, Viet Nam et Suisse.

Demain matin, la Quatrième Commission poursuivra l'examen de la question relative à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Débat général

M. KAREN KONING ABUZAYD, Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a rappelé que tous les réfugiés palestiniens n'avaient pas besoin de l'aide de l'Office. Toutefois, celui-ci prend en charge 4,6 millions de personnes, soit 30% de plus qu'il y a 10 ans, a-t-elle souligné. Mme AbuZayd a évoqué, tout d'abord, la situation au Liban, en rappelant la destruction complète du camp de Nahr el-Bared, où vivaient 30 000 personnes, et qui constituait une « communauté autosuffisante ».

Elle a évoqué les coûts humains dévastateurs entraînés par les bouclages israéliens et le blocus de la bande de Gaza. Dans cette enclave, où le taux de chômage était équivalent à celui du reste de la région avant le blocus, il est désormais l'un des plus élevés du monde, 45% à 50% des personnes en âge de travailler se retrouvant sans moyen de survie. Les politiques israéliennes actuelles ont entraîné la fermeture de 90% des petites et moyennes entreprises, a précisé Mme AbuZayd. Après avoir constaté que les écoliers étaient mal nourris, l'UNRWA a lancé un programme alimentaire dont bénéficient 198 000 élèves, a-t-elle ajouté.

Dans ce paysage de désolation, une réalisation plus « lumineuse » et porteuse d'espoir, due aux efforts de l'Office, a permis d'organiser des jeux d'été dont ont bénéficié 200 000 enfants palestiniens l'an dernier, a indiqué Mme AbuZayd.

Elle a toutefois déploré l'insuffisance de ressources dont souffre son institution. Si en 2006 les appels annuels d'urgence avaient reçu une réponse relativement bonne, avec le versement de 81% des montants demandés, ce pourcentage est tombé à 57% en 2007, alors que le budget requis était sensiblement le même. Cette année, le taux d'engagement financier des pays donateurs envers l'Office a atteint 60% de ses besoins à ce stade, a déploré Mme AbuZayd. Au Liban, l'appel de fonds lancé en faveur du camp de Nahr el-Bared a reçu une réponse « très forte » de la part des donateurs, a-t-elle noté. En revanche, il en va tout autrement pour le tout dernier appel, lancé le mois dernier afin de fournir une année supplémentaire d'assistance aux personnes déplacées. Et si de nouvelles promesses de dons ne sont pas rapidement traduites en réalité concrète, l'UNRWA va devoir procéder à des coupes dans son soutien de base, a prévenu la Commissaire générale de l'Office.

Mme AbuZayd a précisé, par ailleurs, que l'UNRWA prenait en charge 480 000 élèves aux niveaux primaire et secondaire, au Liban et en Jordanie. La scolarisation des enfants palestiniens nés de parents réfugiés est pratiquement universelle, et elle concerne, à égalité, garçons et filles, a-t-elle précisé. Le taux de scolarisation des filles dans les écoles de l'UNRWA est supérieur à la moyenne des pays de la région, a indiqué la Commissaire générale. En outre, quelque 5 800 adolescents bénéficient de cours de formation dans des établissements techniques et la demande est si grande qu'il serait possible de multiplier les effectifs par cinq si l'Office en avait les moyens.

Concernant les programmes de santé, qui représentent un tiers du budget de l'Office, ceux-ci concernent la protection maternelle et infantile, la prévention et les soins curatifs. Le personnel de santé, qui comprend 1 200 agents, a effectué 9 millions de consultations dans 128 centres de santé, soit une moyenne de 24 000 par jour. Les réfugiés palestiniens bénéficient d'un suivi médical qui est le meilleur du Moyen-Orient, a noté la Commissaire générale. Les pauvres et les indigents bénéficient aussi d'une aide sociale fournie par l'UNRWA, a-t-elle poursuivi. Quelque 142 000 prêts, pour un montant de 150 millions de dollars, ont, par ailleurs, été accordés pour aider les projets de création d'entreprises. Toutefois, en raison de la situation qui prévaut dans la bande de Gaza, la viabilité de ce programme est menacée dans l'enclave, s'est inquiétée Mme AbuZayd.

Depuis plusieurs années, l'UNRWA est préoccupée par la détérioration de la qualité de certains de ses services. Pour faire face à cet état de fait, l'Office a élaboré une stratégie à moyen terme sur six ans, et qui prendra effet en 2010. En outre, grâce à une augmentation significative des dons des bailleurs traditionnels, l'UNRWA n'est plus confrontée à une baisse des contributions, comme cela était le cas ces dernières années, a indiqué la Commissaire générale. Néanmoins, la hausse des contributions est inférieure à la hausse des besoins des réfugiés qui vont en grandissant. En outre, la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation grève le budget de l'Office, s'est inquiétée Mme AbuZayd. Il pourrait être tentant, pour certains, de diminuer le nombre ou le montant des contributions dans le contexte de la crise financière actuelle, a dit Mme AbuZayd, en avertissant, cependant, que ce serait une erreur et une vision à courte vue des choses. Ce serait un acte défaitiste, eu égard à l'importance des investissements engagés par de nombreux États afin de préserver le bien-être des réfugiés et de contribuer à la stabilité de la région, a-t-elle prévenu.

La Commissaire générale a enfin évoqué le processus de restructuration engagé pour améliorer la réforme des méthodes de gestion de l'Office face à l'accroissement des tâches qu'il doit accomplir. Elle a proposé, en conclusion, que l'an prochain, pour le soixantième anniversaire de l'UNRWA, se tienne une réunion au niveau ministériel à l'occasion de l'ouverture de la prochaine Assemblée générale en septembre 2009, et ce afin de renouveler le soutien politique de la communauté internationale au travail vital effectué par les Nations Unies en faveur des réfugiés de Palestine.

M. JONAS JØLLE, Rapporteur du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a salué le travail réalisé par l'Office. Il s'est dit préoccupé par la situation financière de l'UNRWA. Des dépenses supplémentaires ont été effectuées par l'UNRWA et elles sont liées à l'augmentation du coût de la vie, ainsi qu'à l'augmentation des prix des matières premières comme le pétrole et les denrées alimentaires, a indiqué le rapporteur. Les déficits budgétaires sont importants, a-t-il poursuivi, et pourraient avoir une incidence sur le travail de l'UNRWA.

Le rapporteur a mis l'accent sur le programme de développement de l'Organisation, qui a pour objectif de renforcer l'efficacité de l'Office. Nous encourageons l'UNRWA à élargir la base de ses donateurs. Nous avons relevé les difficultés liées au manque de personnel, et plus précisément, liées à la difficulté de recruter un personnel de travail qui soit qualifié, a dit M. Jølle. Il a lancé un appel aux États donateurs pour qu'ils appuient mieux le financement de l'UNRWA. L'appel d'urgence s'élève à 262 millions, a-t-il indiqué. Au 31 août, 160 millions ont été donnés, représentant 61% de la somme totale, a précisé le Rapporteur. M. Jølle a conclu son propos en attirant l'attention des délégations sur le rôle joué par l'UNRWA dans la préservation de la stabilité et de la sécurité de la région du Moyen-Orient.

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER (Mission permanente d'observation de la Palestine auprès des Nations Unies) a rappelé qu'aujourd'hui trois générations de Palestiniens continuaient d'attendre la réalisation de leur droit au retour, et d'attendre une juste compensation de la perte de leurs biens. Soixante ans plus tard, la question des réfugiés de Palestine demeure la plus importante dans le monde et celle qui a été posée depuis le plus de temps. Le droit au retour est un droit inaliénable malgré le passage des années, a rappelé Mme Abdelhady-Nasser. Malgré nos efforts aux Nations Unies, et malgré la reprise du processus de paix en novembre dernier à Annapolis, l'année qui vient de s'écouler ne semble pas nous avoir rapproché de la conclusion d'une juste solution au problème des réfugiés, a-t-elle souligné. L'Observatrice de la Palestine a rappelé alors qu'en vertu de la « loi du retour », les Juifs du monde entier bénéficient d'un droit permanent à l'immigration en Israël, le Gouvernement d'Israël demeure inflexible dans son refus de voir les réfugiés palestiniens revenir chez eux.

Elle a évoqué le « soutien vital » fourni par l'UNRWA aux Palestiniens en citant les différentes actions menées par cette institution en faveur des réfugiés. L'Office est une « constante » dans leur vie et joue un rôle indispensable en allégeant leurs souffrances, a ajouté la représentante palestinienne. Elle a ensuite évoqué « l'impact dévastateur » du blocus israélien sur la population de la bande de Gaza. Dans ce

territoire, 80% des civils vivent, désormais, en dessous du seuil de pauvreté et le même pourcentage dépend de l'aide alimentaire, a-t-elle indiqué. Elle a aussi évoqué les bouclages « illégaux » menés par Israël en Cisjordanie, ce qui a affecté les activités de l'UNRWA ainsi que sa capacité à remplir son mandat. Elle a mis en cause les limitations imposées par Israël aux activités de l'UNRWA en qualifiant de « totalement inacceptable », par exemple, l'imposition de taxes de transit sur les biens fournis aux réfugiés palestiniens par l'Office, le genre d'initiatives qui « ne doivent pas être tolérées ».

Mme Abelhady-Nasser a enfin réitéré la plus profonde gratitude de la Palestine à l'UNRWA et à toutes les agences de l'ONU ainsi qu'aux organisations humanitaires qui travaillent ensemble pour porter assistance aux réfugiés palestiniens. Elle a aussi exprimé sa gratitude à la communauté des bailleurs de fonds. En conclusion, elle a appelé solennellement la communauté internationale à redoubler d'efforts pour soutenir et faire progresser le processus de paix afin de parvenir à une solution juste et durable.

Mme CAROLINE ZIADE (Liban), qui s'est exprimée au nom du Groupe des États arabes, a dénoncé les conditions de travail imposées à l'UNRWA dans les camps de réfugiés palestiniens et notamment au Liban, en Syrie, en Jordanie et dans les territoires occupés. Le Groupe des États arabes a salué le travail et la mission de l'UNRWA, notamment sa capacité à relever les défis qui sont de plus en plus nombreux. Le rapport rendu par la Commissaire générale de l'Office, Mme Karen Koning AbuZayad, est le reflet des séances tenues par le Conseil de sécurité et « des conséquences des activités et des pratiques israéliennes », a dit la représentante. Mme Ziade a dénoncé la situation qui prévaut dans la bande de Gaza. Les Palestiniens continuent de souffrir du blocus israélien, a-t-elle noté. La crise économique frappe actuellement un million de Palestiniens, a-t-elle indiqué, en relevant que les professeurs et les élèves ne peuvent plus se rendre à l'école et que les infrastructures se dégradent.

Concernant la situation en Cisjordanie, la représentante a, au nom du Groupe des États arabes, déploré la construction du mur israélien qui constitue un affront au droit international et empêche les habitants de mener une vie quotidienne normale. Elle a indiqué qu'en Cisjordanie, le nombre de barrages posés par l'armée d'occupation est passé de 579 à 608. Il y a eu, par ailleurs, une mainmise sur 40% des terres de Cisjordanie en faveur de l'installation de colonies de peuplement ou de bases militaires, a-t-elle indiqué. Elle a noté qu'Israël avait tué 388 Palestiniens et en avait blessé 843 autres au cours d'incursions militaires cette année. Ces chiffres rendent compte de la catastrophe qui se déroule devant les yeux du monde, a-t-elle ajouté.

Concernant le travail de l'UNRWA, les autorités israéliennes ont imposé des restrictions de déplacement au personnel de l'Office, a déploré la représentante. L'UNRWA doit maintenant obtenir des permis pour rentrer en Israël ou à Jérusalem-Est, et ses véhicules sont soumis à des fouilles systématiques. La représentante a expliqué que tout cela était contraire aux Accords de Vienne, au droit international, à l'immunité reconnue aux Nations Unies et aux engagements pris par Israël pour faciliter le travail de l'UNRWA. Elle a dénoncé le nouvel impôt introduit par Israël à l'égard de l'UNRWA. Mme Ziade a conclu son propos en lançant, au nom du Groupe des États arabes, un appel à la communauté internationale pour qu'elle exerce des pressions sur Israël afin qu'il mette fin à ses abus contre l'UNRWA et les Palestiniens.

M. MANUEL DE JESUS PIRES PEREZ (Cuba), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés (NAM), a qualifié d'injustifiable la poursuite de l'occupation israélienne de la Palestine. Il a fait part de la préoccupation des pays non alignés face à la détérioration de la situation humanitaire des Palestiniens. M. Pires Perez a notamment mis en cause les incursions menées par les forces israéliennes dans la bande de Gaza, la construction du mur de séparation, les bouclages des territoires et la poursuite de la politique de colonisation. Cuba condamne cette politique agressive qui a transformé Gaza en une zone fermée où les habitants sont retenus quasiment comme prisonniers, et qui ignore les appels de la communauté internationale et les différentes résolutions de l'ONU, en totale violation du droit international, a ajouté le représentant cubain. Israël doit mettre un terme, par ailleurs, à son attitude envers l'UNRWA qui viole la Charte de l'ONU, a-t-il dit. Il est inadmissible enfin, a conclu le représentant de Cuba, qu'Israël continue de violer les accords internationaux concernant la protection des locaux des Nations Unies.

M. MOHAMED EL BAHY (Soudan) s'est associé à la déclaration faite par le Liban au nom du Groupe des États arabes. Dans la bande de Gaza, Israël poursuit sa politique de bouclage et de fermeture des frontières et empêche l'approvisionnement du territoire en carburant, a dénoncé le représentant du Soudan. Concernant la situation en Cisjordanie, il a rappelé la construction du mur de séparation entre le territoire d'Israël et la Cisjordanie, ce qui est contraire aux textes de lois internationales. Il a souligné le travail exercé par l'UNRWA et les pressions exercées par Israël sur l'agence. Israël impose aux membres de l'Office des limites et des contrôles sous des prétextes divers, a dénoncé le représentant du Soudan. Il a souligné la situation tragique dans laquelle vivent les réfugiés palestiniens. Le triste sort des réfugiés palestiniens ne trouvera sa fin qu'avec l'application du droit au retour. En vertu de la résolution 194 (III) du 11 décembre 1948, qui en parle, les réfugiés ont droit au retour sur leurs terres et doivent être compensés pour toute perte et dommage causés à leurs biens et à leurs terres. C'est un droit irrévocable. Les circonstances prévalant sur le terrain ne peuvent porter atteinte à ce principe, a-t-il conclu.

M. MANAR TALEB (République arabe syrienne) a rappelé qu'Israël fondait sa légitimité sur une résolution de l'ONU tout en rejetant les provisions du même texte qui prévoient la fondation d'un État palestinien. Israël oppose un refus constant aux résolutions des Nations Unies, a ajouté le représentant syrien, en mettant en cause la politique active que mène dans le même temps Israël, en faisant venir tout immigrant juif qui le souhaite de n'importe quelle partie du monde. Un droit équivalent est cependant refusé aux réfugiés palestiniens dont les parents et grands-parents ont été spoliés de leurs terres, s'est étonné le représentant. Israël, de manière persistante, n'a eu de cesse de violer la Quatrième Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre, a souligné l'orateur, en citant l'universitaire américain Richard Falk. Les Nations Unies doivent donc supporter la plus grosse part du fardeau que représentent les réfugiés palestiniens, et rechercher des dédommagements pour les dégâts causés par Israël, a-t-il ajouté, en citant le même auteur. Le représentant syrien a mis en cause l'agrandissement des colonies de peuplement qu'Israël continue d'installer et prévoit aussi de bâtir, en annexant de nouveaux territoires dans le cadre d'un éventuel processus de paix. Il a indiqué que son pays traitait les réfugiés palestiniens comme ses propres citoyens et qu'il supportait un lourd fardeau pour les assister en attendant qu'ils puissent regagner leurs terres. Concernant l'UNRWA, cet Office devrait avoir les moyens nécessaires à la conduite de sa mission jusqu'à l'achèvement de son mandat. Pour ce faire, la délégation syrienne propose que la base des donateurs soit élargie, a dit le représentant.

SHEIKH RAHMA ABDELRAHMAN AL-SHAMSI (Émirats arabes unis) a alerté les délégations sur le rapport de l'UNRWA qui reflète les conditions humanitaires difficiles et précaires dans lesquelles vivent les Palestiniens réfugiés, et fait état de la situation extrêmement dangereuse dans laquelle vit tout le peuple palestinien y compris dans les villages occupés de Cisjordanie. Il a dénoncé le blocus économique israélien contre la bande de Gaza, où les habitants souffrent, depuis juillet 2006, de la privation de leurs droits les plus élémentaires. Il a rappelé que les services publics sont paralysés, les écoles fermées et que l'électricité est très souvent coupée à Gaza.

Concernant la situation en Cisjordanie, le représentant des Émirats arabes unis a pointé du doigt la poursuite de la construction, par Israël, d'un mur de séparation entre son territoire et celui de Cisjordanie. Le mur a englouti plus de 40% de la superficie des terres de la rive occidentale du Jourdain, a-t-il ajouté. Les Palestiniens sont déplacés et les contacts avec les leurs sont devenus chaque jour plus difficiles. Ils sont privés d'une vie normale, a-t-il dit. Le représentant a indiqué que les Palestiniens souffrent aujourd'hui d'une grave crise humanitaire et sont de plus en plus pauvres par l'occupation. En 2005, 52% de la population palestinienne vivaient en dessous du seuil de pauvreté, ce chiffre est passé à 57% en 2006, a-t-il précisé. Les pressions israéliennes ne visent pas seulement les populations palestiniennes et les territoires occupés, mais ciblent également la sécurité des fonctionnaires de l'UNRWA qui ont des difficultés à assurer les programmes d'enseignement scolaire et humanitaire qu'ils prodiguaient aux enfants palestiniens. Nous condamnons ces infractions et demandons au Quatuor d'assumer ses responsabilités afin d'amener Israël à cesser ses agressions. Le représentant a conclu son propos en rappelant la résolution 194 (III), adoptée par l'Assemblée générale le 11 décembre 1948, et dont les paragraphes opératoires 11 et 12 avait décidé du

droit au retour des Palestiniens et de leurs droits à être indemnisés pour toute perte ou dommage causés à leurs biens.

M. MOMAMMED AL ALLAF (Jordanie) a rappelé que les Palestiniens ont un droit au retour et à des compensations, en vertu du droit international et de la résolution 194 (III), adoptée en 1948 par les Nations Unies. Il a rappelé que 13 camps de réfugiés se trouvaient sur le territoire de son pays. Dix de ces camps sont administrés par l'UNRWA et plus de 40% des réfugiés enregistrés par l'Office y vivent, a souligné le représentant. La Jordanie a dépensé 600 millions de dollars en 2007 en leur faveur, a-t-il ajouté, notant les lacunes financières croissantes dont souffre l'UNRWA, alors que la population de réfugiés ne cesse de croître du fait de la croissance démographique naturelle. L'UNRWA est essentiel dans la région jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée à la question palestinienne, a souligné le représentant de la Jordanie. En conséquence, a-t-il dit, la Jordanie appelle la communauté internationale à augmenter ses contributions en faveur de l'Office, si l'on veut éviter que celui-ci ne traverse une crise grave. Il est essentiel, en particulier, que soit augmenté le budget des activités que cette institution doit mener en Jordanie, a ajouté l'orateur.

Le représentant de la Jordanie, qui a mis en cause par ailleurs la politique israélienne de bouclage des zones palestiniennes, a souhaité que l'on prenne en compte les besoins des réfugiés palestiniens en Jordanie et que les contributions financières versées à l'UNRWA atteignent le niveau nécessaire. Il a estimé indispensable, en particulier, d'augmenter le budget affecté à la construction de logements. En conclusion, l'orateur a assuré Mme AbuZayd de l'engagement de son pays à collaborer avec l'UNRWA.

Mme FAWZIA AL-SULAITI (Qatar) a alerté les États Membres sur la question des réfugiés palestiniens qui est la plus grande question concernant le sort de réfugiés dans le monde. Elle a souligné les efforts déployés de manière constante par l'UNRWA pour venir en aide aux Palestiniens. En dépit de ces efforts, la situation ne cesse de se dégrader année après année, a regretté la représentante. Elle a déploré que l'État d'Israël entrave les opérations humanitaires de l'UNRWA. Israël exerce des contrôles fréquents, inopinés et très perturbants aux employés de l'UNRWA, aux points de passage avec la bande de Gaza. Ceci retarde notamment les activités de secours et d'assistance que l'Office mène en faveur des populations palestiniennes, a déploré la représentante du Qatar, qui a ensuite lancé un appel d'urgence à la communauté internationale pour qu'elle finance et soutienne mieux les activités de l'UNRWA.

M. CAN DIZDAR (Turquie) s'est félicité de l'accalmie constatée dans la région du Moyen-Orient, ce qui permet d'être « relativement optimiste » comparativement à l'an dernier. La Turquie, qui préside le Groupe de travail sur le financement de l'UNRWA, souhaite attirer l'attention sur les lacunes financières dont souffre l'Office et leurs effets sur les services rendus. Elle appelle la communauté internationale à accroître ses efforts et ses contributions en faveur des réfugiés palestiniens. « Nous croyons que c'est très important, pas seulement en terme d'humanité mais aussi en terme de sécurité et de stabilité régionales », a ajouté M. Dizdar. Il a indiqué que son pays avait augmenté sa contribution annuelle en faveur de l'Office, tout en répondant aux appels d'urgence de celui-ci. Il a enfin rappelé que la Turquie continuait d'œuvrer au sein du projet « Industry for Peace », dans le cadre du Forum d'Ankara qui réunit des représentants du secteur privé de Turquie, de Palestine et d'Israël.

M. HOANG CHI TRUNG (Viet Nam) a salué les efforts de l'UNRWA qui rend des services à des millions de réfugiés palestiniens, notamment en leur facilitant l'accès à l'éducation et à la santé. Les opérations de l'Office ont permis à des centaines de milliers d'enfants palestiniens de se rendre à l'école, et l'UNRWA a aidé à améliorer le sort et la qualité de vie des réfugiés, a-t-il indiqué. Les membres de l'Office ont, par ailleurs, répondu à l'aggravation de la situation dans la bande de Gaza, a dit le représentant. Le Viet Nam salue la décision de l'Office de formuler une stratégie à mettre en œuvre entre 2010-2015, a-t-il ajouté. M. Chi Trung a rappelé que le principal défi posé aux activités de l'Office était celui de sa stabilité financière, et il a invité les Nations Unies et les États Membres à apporter un soutien plus ferme, en termes de ressources, aux activités de l'Office. Le représentant a déploré l'absence de coopération de la part du Gouvernement israélien. Il a conclu son propos en indiquant qu'après les

60 années de souffrance qu'a connues le peuple palestinien, il est temps que des efforts plus conséquents et plus sérieux soient faits pour aboutir à une solution durable aux problèmes des réfugiés palestiniens.

Mme MIRJANA SPOLJARIC (Suisse) a mis l'accent sur les activités de l'UNRWA et a souligné le rôle important joué par cette institution dans l'ensemble de ses zones d'opération. La représentante s'est dite préoccupée par la détérioration de la situation socioéconomique dans l'ensemble du territoire palestinien, ainsi que par les problèmes liés à la sécurité. Elle a dit que la Suisse était inquiète des restrictions imposées par les autorités israéliennes aux membres de l'UNRWA dans la bande de Gaza, en Cisjordanie, et à Jérusalem-Est. Ces restrictions entravent le travail de l'Office et l'empêchent de donner une réponse adéquate aux besoins des réfugiés, a-t-elle précisé. La représentante de la Suisse a lancé un appel aux pays donateurs afin qu'ils contribuent au budget général de l'UNRWA. À cet égard, la Suisse s'est engagée à poursuivre ses efforts financiers. Nous voulons répondre aux éventuels nouveaux besoins, a poursuivi la représentante, et nous nous engageons à faire preuve de flexibilité dans nos contributions.

Documentation

Rapport de la Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A 63/13)

Dans son rapport portant sur l'année 2007 et les perspectives pour le premier semestre 2008, Mme Karen Koning AbuZayd, Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), constate que les Palestiniens de Cisjordanie ont été soumis à un régime de bouclage plus strict que jamais, tandis que se poursuivaient la démolition de logements et l'expansion des colonies israéliennes. L'année 2007 a été marquée, par ailleurs, par la prise du pouvoir par le Mouvement de la résistance islamique dans les territoires occupés par Israël (HAMAS), dans la bande de Gaza, qui a été soumis par la suite à un blocus économique sévère ayant entraîné des limitations de l'activité de l'UNRWA.

Le rapport rappelle que ce sont aujourd'hui 4 560 000 réfugiés qui sont pris en charge par l'UNRWA qui emploie lui-même plus de 29 000 personnes. Il souligne que les autorités israéliennes ont continué de restreindre la liberté de mouvement du personnel de l'Office, en invoquant des raisons de sécurité. Dans certains cas, des permis d'entrée ne sont pas accordés alors que les procédures ont été respectées, tandis que des droits de passage sont imposés sur les expéditions de l'Office, alors que celui-ci estime qu'il devrait en être exonéré. Ces restrictions sont, notamment, incompatibles avec la Charte des Nations Unies, souligne le rapport. Dans une « lettre d'envoi » adressée à l'Assemblée générale en introduction de son rapport, Mme AbuZayd souligne que 40% des terres du territoire palestinien sont occupées par des colonies, des postes avancés, des bases et des zones militaires, et des zones où les Palestiniens sont exclus. Or, « la rigidité croissante du dispositif de bouclage entrave les opérations humanitaires de l'Office ». Ainsi, les soldats israéliens exigent souvent de fouiller les véhicules de l'UNRWA, ce à quoi ils se voient opposer un refus en raison de l'immunité dont jouit l'ONU.

La Commissaire générale constate que la situation financière incertaine de l'Office, dont le budget a tourné autour de 700 millions de dollars en 2007, continue d'être très préoccupante, son principal poste de dépense étant l'éducation. Elle ajoute, néanmoins, que malgré ces difficultés, l'Office poursuit la réforme de ses méthodes de gestion engagée dans le cadre de sa réorganisation. Elle rappelle que cette année marque le soixantième anniversaire du début de l'exode des réfugiés palestiniens et de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, tandis qu'en 2009, l'UNRWA aura à son tour 60 ans. « Ces anniversaires offrent l'occasion d'examiner ce que les acteurs internationaux peuvent faire de plus pour donner un sens à la dignité humaine des réfugiés palestiniens et accélérer l'avènement de la justice pour les Palestiniens et la création d'un État palestinien viable », conclut Mme AbuZayd dans sa lettre.

En dehors d'Israël et des territoires occupés, c'est en Jordanie que vivent la majorité des réfugiés, et où ces derniers ont été naturalisés pour la plupart, souligne le rapport. Toutefois, le statut des réfugiés

varie grandement selon leur pays d'accueil. Au Liban, leur accès au marché du travail connaît des limitations importantes, alors qu'en Syrie, ils jouissent de droits pratiquement équivalents à ceux des nationaux, que ce soit sur le plan juridique que concernant leur accès au marché du travail.

Rapports du Secrétaire général: Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Le rapport du Secrétaire général publié sous la cote **A/63/269** est intitulé « **biens appartenant à des réfugiés palestiniens et produit de ces biens** ». Ce rapport stipule que le Secrétaire général a adressé à Israël, et à tous les autres États Membres, des notes verbales appelant leur attention sur les dispositions pertinentes des résolutions 62/102 à 62/105 de l'Assemblée générale et demandant que lui soient notifiées, le 1^{er} juillet 2008 au plus tard, des informations concernant toutes les mesures qu'ils auraient prises ou envisagées de prendre en ce qui concerne l'application de ces résolutions.

Le rapport du Secrétaire général publié sous la cote **A/63/315** porte sur « **les personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures** ». Le rapport se réfère à la correspondance échangée entre le Secrétaire général et le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies concernant les mesures prises par le Gouvernement israélien pour mettre en œuvre les dispositions pertinentes de la résolution 62/103 intitulée « personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures ».

Le rapport rend également compte des informations fournies au Secrétaire général par la Commissaire générale de l'Office sur le retour, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, des réfugiés immatriculés auprès de l'Office qui vivaient en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

Dans ce rapport, publié sous la cote **A/63/375**, daté du 24 septembre 2008, M. Jonas Jølle, de la Norvège, précise que le déficit attendu pour 2008 est de 78,7 millions de dollars au 31 août pour un budget ordinaire 2008-2009 de 1,09 milliard de dollars. Quant au budget ayant trait aux projets, qui est d'un montant de 56,8 millions, son déficit devrait atteindre 38,1 millions en 2008.

En réponse à l'appel d'urgence qu'il a lancé en 2008 pour un montant de 262,4 millions de dollars destiné à couvrir les besoins des réfugiés vivant dans le territoire palestinien occupé, l'Office avait reçu, au 31 août, des annonces de contribution à hauteur de 160,5 millions de dollars, soit environ 61% de la somme demandée, est-il stipulé dans ce rapport. Cet appel, qui prévoit notamment une aide alimentaire, la création urgente d'emplois et une assistance en espèces, visait l'amélioration de la situation humanitaire catastrophique qui règne dans le territoire.

Par ailleurs, l'UNRWA est préoccupé par les droits portuaires et autres droits de passage qu'il doit payer à Israël (132 500 dollars en 2007, et près de 92 000 dollars, de janvier à juin 2008) et qui vont en augmentant du fait des procédures de sécurité concernant les produits humanitaires que l'Office importe et qui transitent par Israël, quand il s'agit des envois destinés à la population de la bande de Gaza. L'Office estime que le paiement de ces droits de passage représente un impôt direct dont il devrait être exempté en vertu de la Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies.

En conclusion, le Groupe de travail note, avec préoccupation, l'ampleur du déficit du budget ordinaire de l'Office pour 2008, et rappelle qu'il incombe à la communauté internationale de faire en sorte que les services rendus par l'UNRWA aux réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient restent suffisants en termes de volume et de qualité. Il exhorte les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait, à commencer à verser régulièrement des contributions à l'UNRWA, et il prie instamment ceux qui n'ont versé, jusqu'à présent, que des contributions relativement modestes, de les accroître. Le Groupe de travail engage

instamment les gouvernements à financer intégralement le budget de l'UNRWA pour l'exercice biennal 2008-2009, en faisant en sorte que la valeur constante des contributions soit maintenue. Le Groupe de travail demande, par ailleurs, instamment aux pays donateurs de fournir des financements pluriannuels qui permettront à l'Office de mieux planifier ses activités.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel